

Que signifie consentir au don d'organes ?

20 octobre 2022
18 h 30

Guillaume Durand

Maître de conférences en philosophie
à l'université de Nantes
Directeur de la consultation d'éthique clinique
au centre hospitalier de Saint-Nazaire
Dernier ouvrage paru : *Un philosophe à l'hôpital*



© Sandrine Bonnin

Faculté de médecine
Bâtiment historique
Salle Dugès

2 rue de l'École de médecine

Entrée libre

FORUM

Monique Batlaj-Lovichi

Psychiatre honoraire, CHU de Montpellier
Membre du bureau de l'AFFDO



En France, alors que seule une personne sur sept se dit opposée au don d'organes, le taux de refus s'élève pourtant à 32 %. Une telle distorsion interroge. Quel sens donner au « consentement présumé », sur lequel repose la législation en la matière ? Comment connaître, ici, la volonté explicite du patient ? Quelles résistances psychiques le prélèvement d'organes peut-il susciter, quand bien même l'on en reconnaît par principe la valeur éthique : prolonger la vie d'une personne en attente d'une greffe ? Telles sont quelques-unes des questions que nous aborderons au cours de cette soirée, organisée en partenariat avec l'Association française des familles pour le don d'organes (AFFDO).

Modérateur

Olivier Jonquet

Professeur émérite de réanimation
Membre du conseil d'orientation de l'espace éthique Occitanie
Ancien président du comité d'éthique du CHU

Organisées par le département de sciences humaines et sociales de la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes, les manifestations du Forum Santé Société mettent au débat public les questions contemporaines liées à la santé.



twitter.com/shs_med



facebook.com/shsmed



shsmed.edu.umontpellier.fr

SANTÉ SOCIÉTÉ

